

Envoyé en préfecture le 12/07/2018

Reçu en préfecture le 12/07/2018

Affiché le



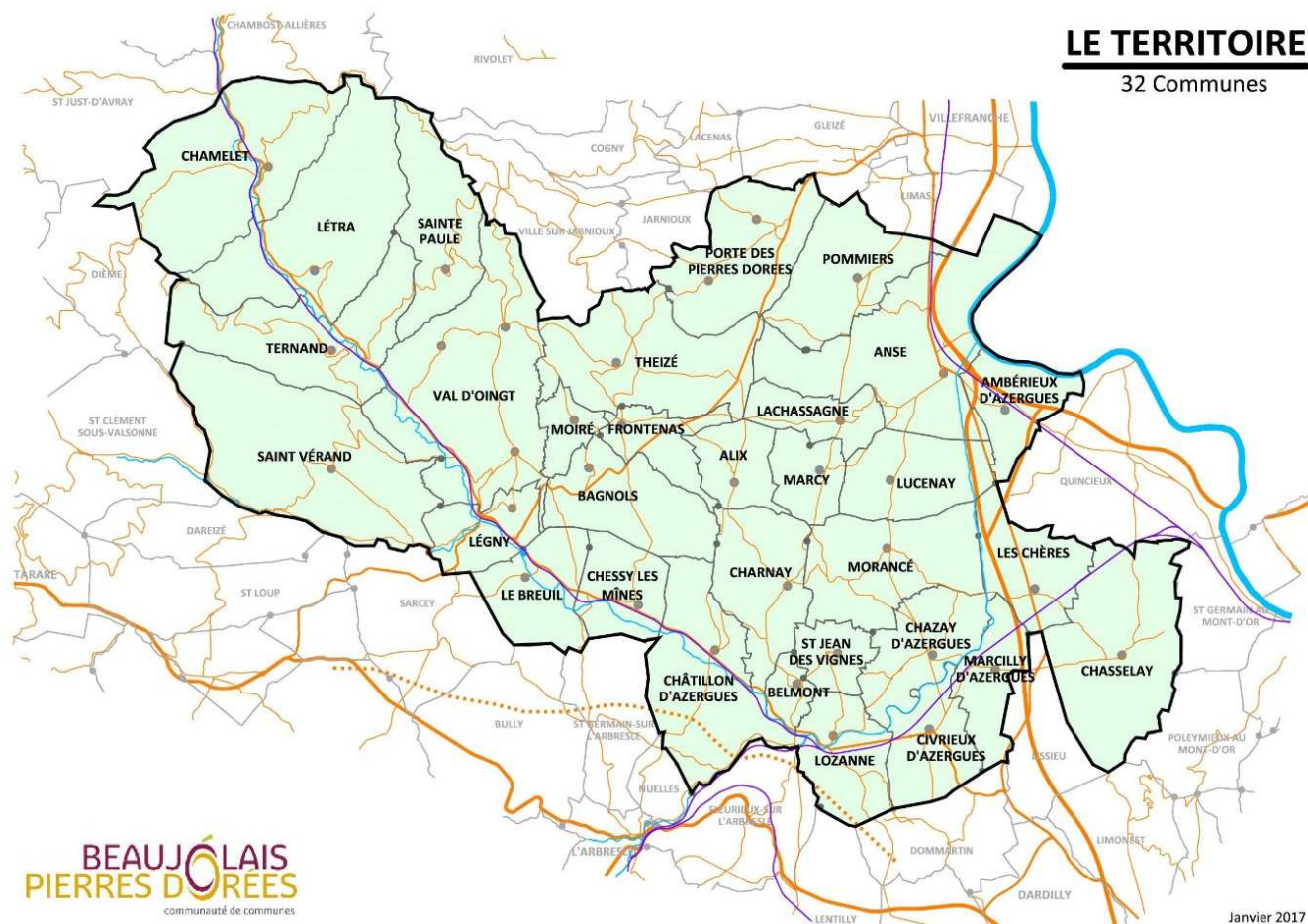
ID : 069-200040574-20180712-DEL2018077-DE

# BEAUJOLAIS PIERRES D'ORÉES

communauté de communes

**RAPPORT ANNUEL  
2017  
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC  
D'ELIMINATION DES DECHETS**

# I – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS PIERRES DOREES



La Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2014 par la fusion de quatre communautés de communes : CC Pays du Bois d'Oingt, CC Beaujolais Saône Pierres Dorées, CC Mont d'Or Azergues et CC Val d'Azergues.

A l'origine, la CCBPD comprenait 34 Communes. Suite à la création de communes nouvelles au 1<sup>er</sup> janvier 2017, elle est aujourd'hui composée de 32 communes.

La CCBPD comprend 50 755 habitants répartis sur une superficie de 25 014 hectares.

COMMUNE	POPULATION	SUPERFICIE
ALIX	756	361
AMBERIEUX D'AZERGUES	250	1295
ANSE	6742	1523
BAGNOLS	666	735
BELMONT D'AZERGUES	632	151
CHAMELET	657	1443
CHARNAY	1134	706
CHASSELAY	2766	1278
CHATILLON D'AZERGUES	2255	1071
CHAZAY D'AZERGUES	4126	594
CHESSY	1905	455
CIVRIEUX D'AZERGUES	1542	502
FRONTENAS	839	342
LACHASAGNE	1031	353
LE BREUIL	462	563
LEGNY	671	397
LES CHERES	1462	546
LETRA	962	1464
LOZANNE	2647	550
LUCENAY	1873	627
MARCILLY D'AZERGUES	909	422
MARCY	635	333
MOIRE	206	203
MORANCE	2161	925
POMMIERS	2469	776
PORTE DES PIERRES DOREES	3006	913
SAINT JEAN DES VIGNES	415	257
SAINT VERAND	1132	1758
SAINTE PAULE	351	750
TERNAND	718	1075
THEIZE	1150	1189
VAL D'OINGT	3921	1810

## II - ORGANISATION DE LA COMPETENCE DECHETS

La Communauté de Communes a adhéré au Syndicat mixte de Traitement et de Valorisation des déchets beaujolais Dombes (SYTRAIVAL), dont le siège est situé à Villefranche sur Saône pour l'exercice des compétences ci-dessous :

- Collecte et traitement du verre et des journaux magazines
- Traitement des emballages légers
- Traitement des ordures ménagères
- Traitement des déchets verts
- Traitement des inertes (gravats)

FLUX	MODE DE COLLECTE	PRESTATAIRE	EXUTOIRE
<b>Ordures Ménagères</b>	Porte à porte	SERNED	Usine d'incinération du SYTAIVAL
<b>Emballages Légers</b>	Porte à porte pour l'est du territoire, apport volontaire pour l'ouest jusqu'au 1 <sup>er</sup> juin puis passage au porte à porte	SERNED pour l'est du territoire SUEZ pour l'ouest et la collecte en PAV puis SERNED pour l'ensemble du territoire en porte à porte	Quai de transfert du SYTRAIVAL à Quincieux puis tri chez Nicollin à Saint Fons avant valorisation matière auprès des repreneurs du SYTRAIVAL
<b>Journaux magazines</b>	Apport volontaire (la compétence collecte et traitement du papier a été déléguée au SYTAIVAL)	GUERIN	Séparation des papiers sur le quai de transfert du SYTAIVAL à Quincieux puis valorisation matière chez les papetiers clients du SYTRAIVAL
<b>Verre</b>	Apport volontaire (la compétence collecte et traitement du verre a été déléguée au SYTAIVAL)	GUERIN	Valorisation matière du verre à la fonderie d'Andrézieux Bouthéon
<b>Déchetteries (4)</b>	Déchetterie de Anse Déchetterie de Chazay Déchetterie de Saint Laurent d'Oingt Déchetterie de Theizé	SUEZ	Selon la nature des apports

### III - COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

#### III – 1 – Organisation du service

La collecte des ordures ménagères a lieu en C1 (une fois par semaine) sur la majorité des communes de territoire.

Elle a lieu en C2 (deux fois par semaine) sur les 9 communes suivantes : Ambérieux d’Azergues, Anse, Belmont d’Azergues, Chasselay, Chazay d’Azergues, Civrieux d’Azergues, Lozanne, Lucenay et Pommiers.

La collecte est assurée sur les 32 communes par la société SERNED (agence de Limas). Il y a deux marchés en cours :

- Pour l’ouest du territoire contrat signé en 2016 (3 ans ferme renouvelable une fois pour une période de 3 ans)
- Pour l’est du territoire contrat signé en 2013 (3 ans ferme renouvelable une fois pour une période de 3 ans)

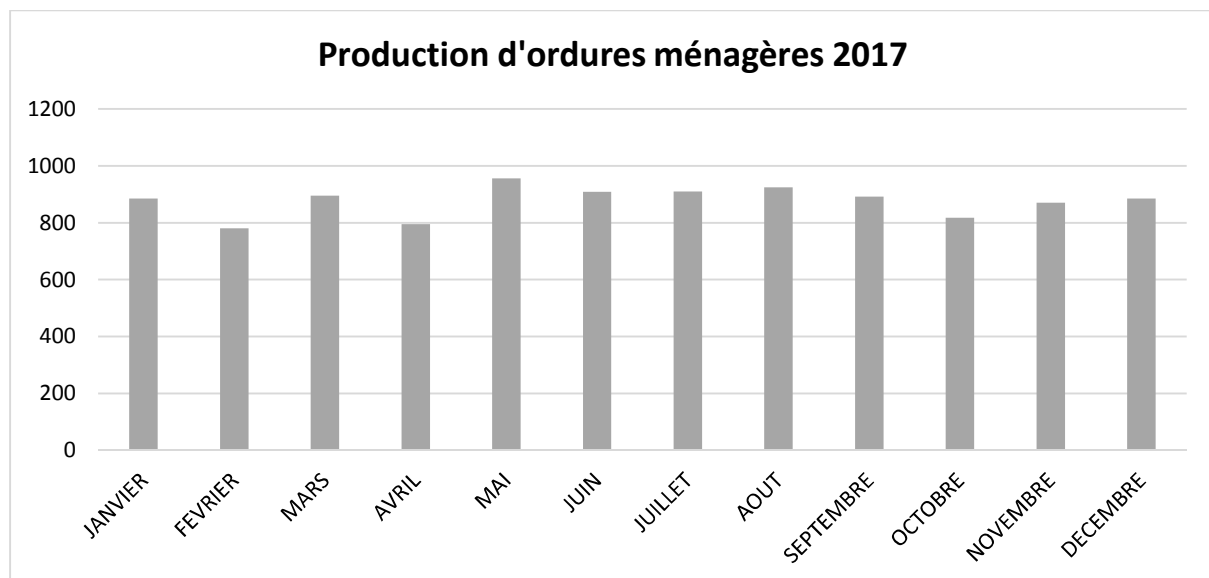
7 Camions et une micro benne sont dédiés à nos collectes :

Les tournées ont lieu le matin très tôt.

20 303,80 heures de tournées ont été réalisées et les différents camions affectés à notre territoire ont parcourus 149 414 km.

#### III – 2 – Quantité d’ordures ménagères traitées

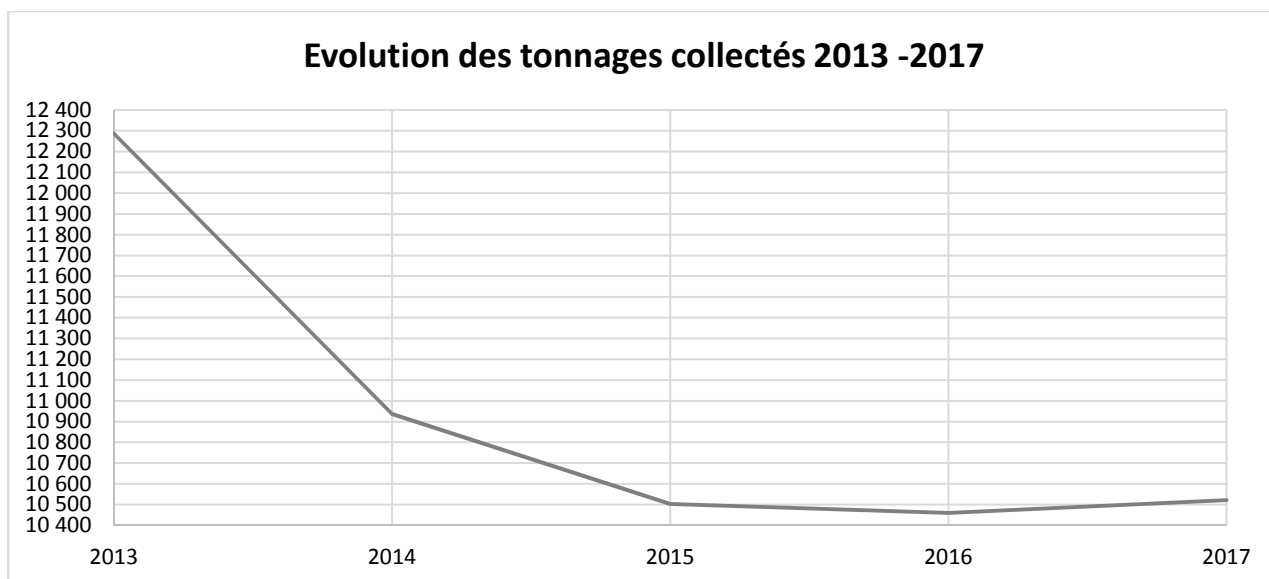
##### Production mensuelle :



Au total 10 521,72 tonnes d’ordures ménagères ont été collectées et traitées à l’UVE (usine de valorisation énergétique) du SYTRAIVAL.

Il faut ajouter à cela les 259,82 tonnes de refus de tri issues de la collecte sélective des emballages légers.

Comparaison avec les années précédentes :



Ratio par an et par habitant :

	2014	2015	2016	2017
CCBPD	224,26 kg	212,7 kg	210,96 kg	207,30 kg
SYTRAIVAL	217,00 kg	209,00 kg	210,20 kg	208,00 kg

## IV - COLLECTE SELECTIVE DES EMBALLAGES LEGRS

### IV - 1 – Organisation du service

Le mode de collecte a été harmonisé cette année.

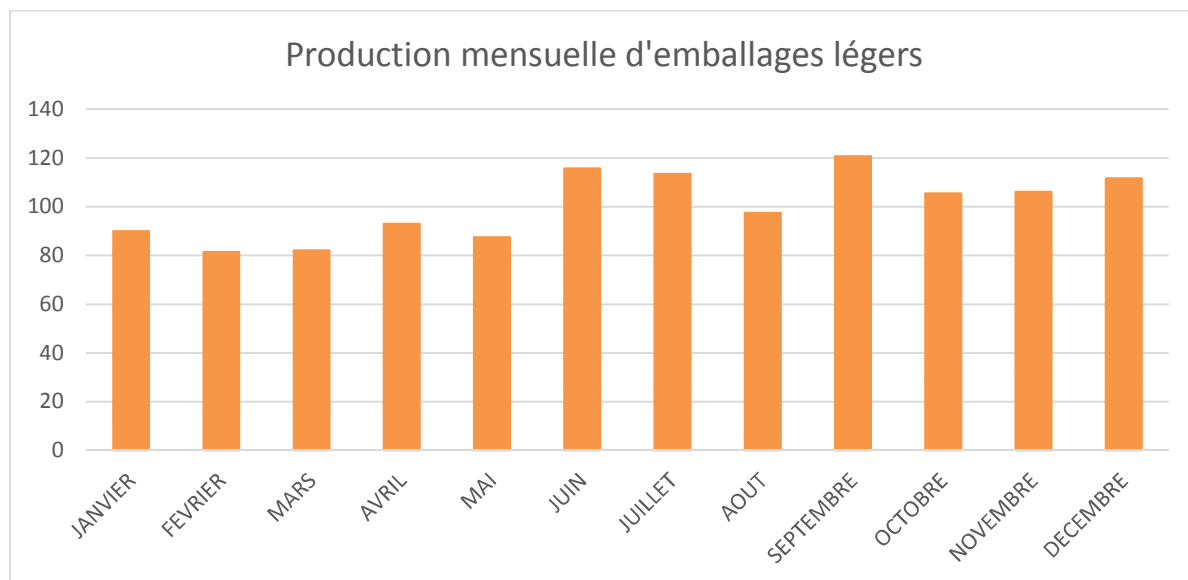
Jusqu'au mois de juin, l'ouest du territoire était en apport volontaire.

Un marché, signé avec la société CONTENUR SA a permis d'équiper l'ensemble des foyers en avril et mai afin de débiter la collecte au porte à porte le 1<sup>er</sup> juin.

Les tournées ont dues être ajustées et un nouveau calendrier de collecte a été mis en place au 1<sup>er</sup> septembre pour l'ensemble du territoire, fixant une collecte tous les 15 jours pour tous les foyers.

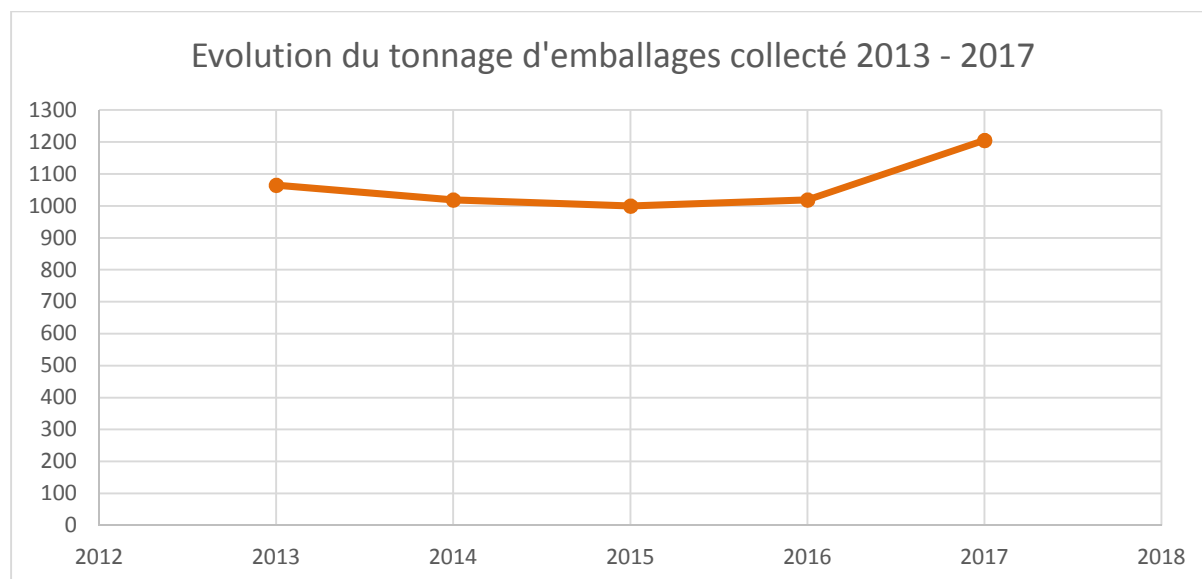
39 426 km parcourus pour une consommation de 4 797,28 litres de gasoil.

### IV – 2 – Quantité d'emballages légers collectés



Ce sont 1 205,10 tonnes d'emballages légers qui ont été collectés auprès de nos administrés.

78,43 % des déchets d'emballages triés au centre de tri ont pu faire l'objet de recyclage auprès des repreneurs.

Comparaison avec les années précédentes :Ratio par an et par habitant :

	2014	2015	2016	2017
CCBPD	21,39 kg	20,51 kg	20,55 kg	23,74 kg
SYTRAIVAL	17,00 kg	18,00 kg	19,00 kg	19,00 kg

Répartition des déchets triés :

	2016	2017
Aluminium	12,484	9,671
Acier	28,743	91,408
PET clair	43,086	66,747
PET coloré	37,333	47,819
PEHD	38,286	47,97
EMR (cartonnettes)	279,70	404,481
ELA (Briques alimentaires)	16,58	88,759



## V - COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

### V - 1 – Organisation du service

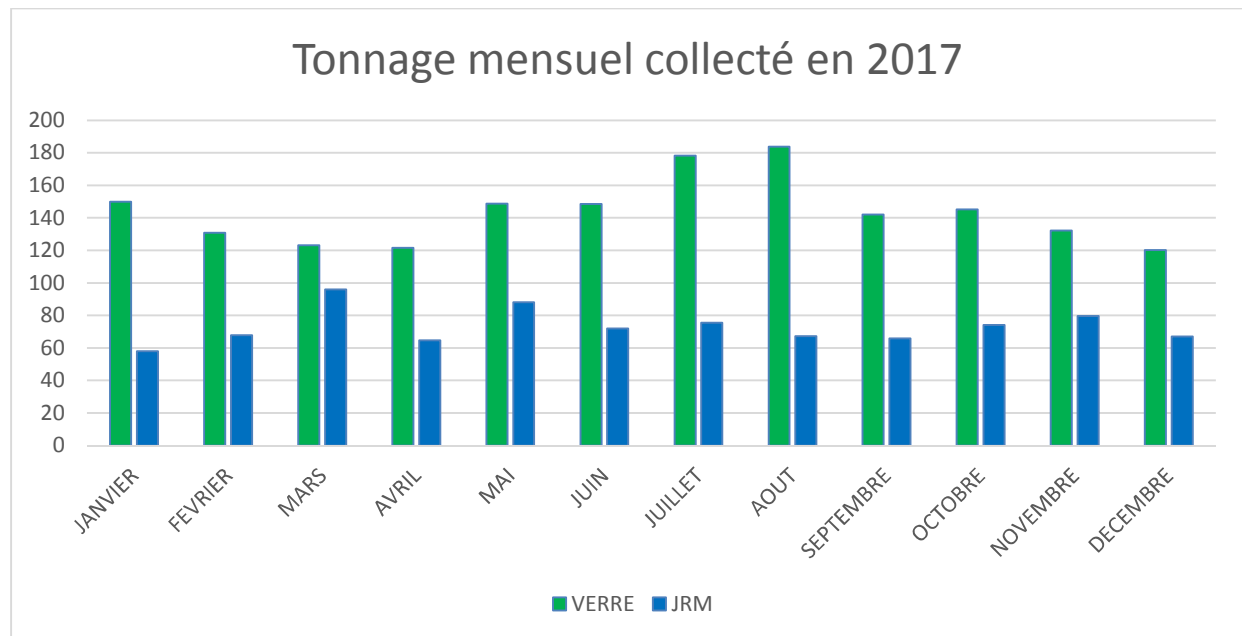
Les compétences collecte et traitement du verre et des journaux magazines ont été transférées au SYTRAIVAL.

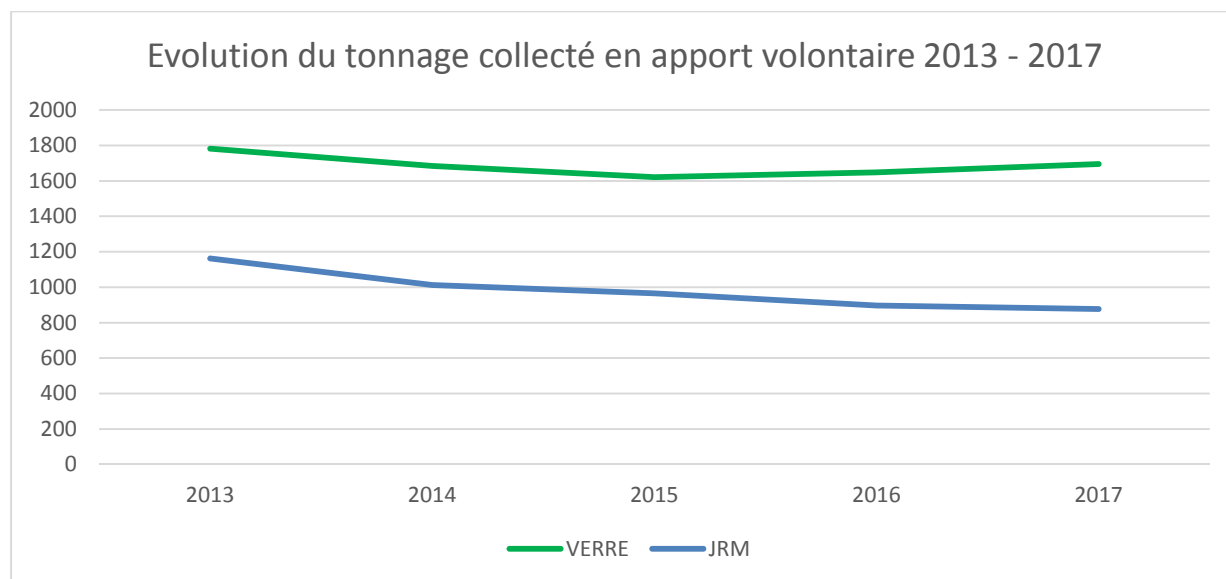
Il est titulaire d'un marché avec la société GUERIN qui collecte ces déchets en apport volontaire sur toutes les communes.

Les collectes ont lieu une semaine sur deux sur le territoire de la CCBPD.

Le retrait des colonnes emballages sur la partie ouest a permis de renforcer le maillage des colonnes et de remplacer des colonnes défectueuses.

### V – 2 – Quantité de verre et de journaux magazines collectés



Comparaison avec les années précédentes :VERRE : Ratio par an et par habitant :

	2014	2015	2016	2017
CCBPD	33,50 kg	33,27 kg	33,26 kg	33,39 kg
SYTRAIVAL	34,90 kg	35,00 kg	35,60 kg	37,00 kg

JRM : Ratio par an et par habitant :

	2014	2015	2016	2017
CCBPD	20,80	19,82	18,08	17,26
SYTRAIVAL	21,40	22,00	18,41	20,00

## VI - DECHETTERIES

### VI - 1 – Organisation du service

L'exploitation des déchetteries a été confiée à la société Suez par l'attribution d'un marché en 2016. Le marché est attribué pour une durée de 3 ans renouvelable une fois 3 ans. Le terme de la tranche ferme est le 31/10/2019.

Suez a en charge les bas de quais des 4 déchetteries (rotation des bennes et transport vers les exutoires dédiés) ainsi que le haut de quai (gestion des gardiens) sur les déchetteries de Anse, Chazay et Saint Laurent d'Oingt. Le haut de quai de la déchetterie de Theizé est quant à lui géré en interne par un adjoint technique de la CCBPD.

Les rotations de bennes ont lieu quotidiennement sur les 4 sites qui bénéficient aussi du passage du packmat (véhicule permettant de tasser les bennes afin d'optimiser les rotations).

### VI – 2 – Présentation des déchetteries

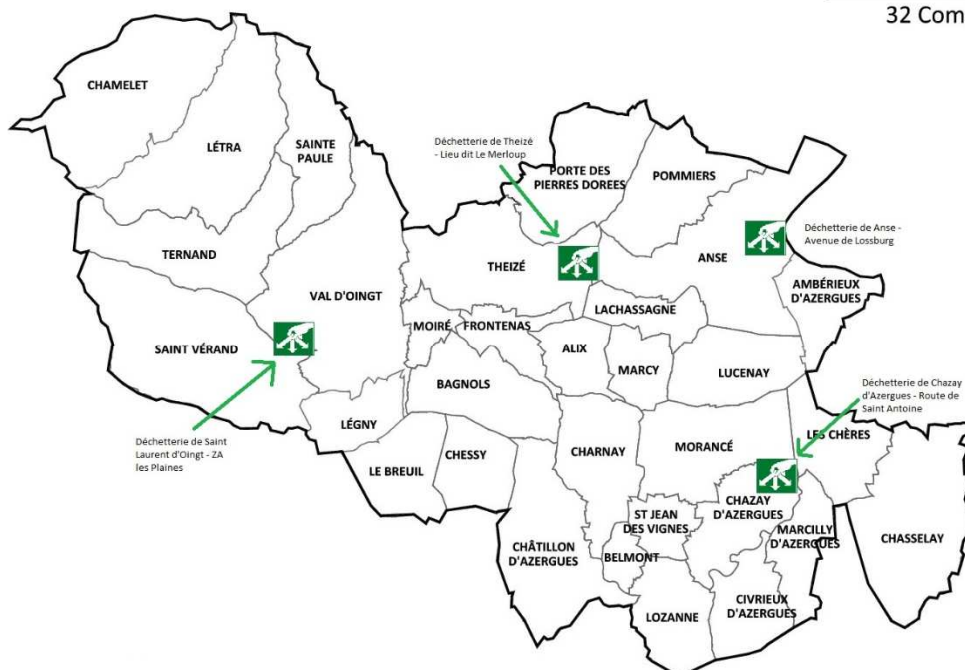
#### Localisation :

4 déchetteries sont accessibles à l'ensemble des habitants de la communauté de communes.

Elles sont accessibles 6 jours sur 7 pour permettre au plus grand nombre d'évacuer ses déchets non pris en charge par la collecte en porte à porte.

## LE TERRITOIRE

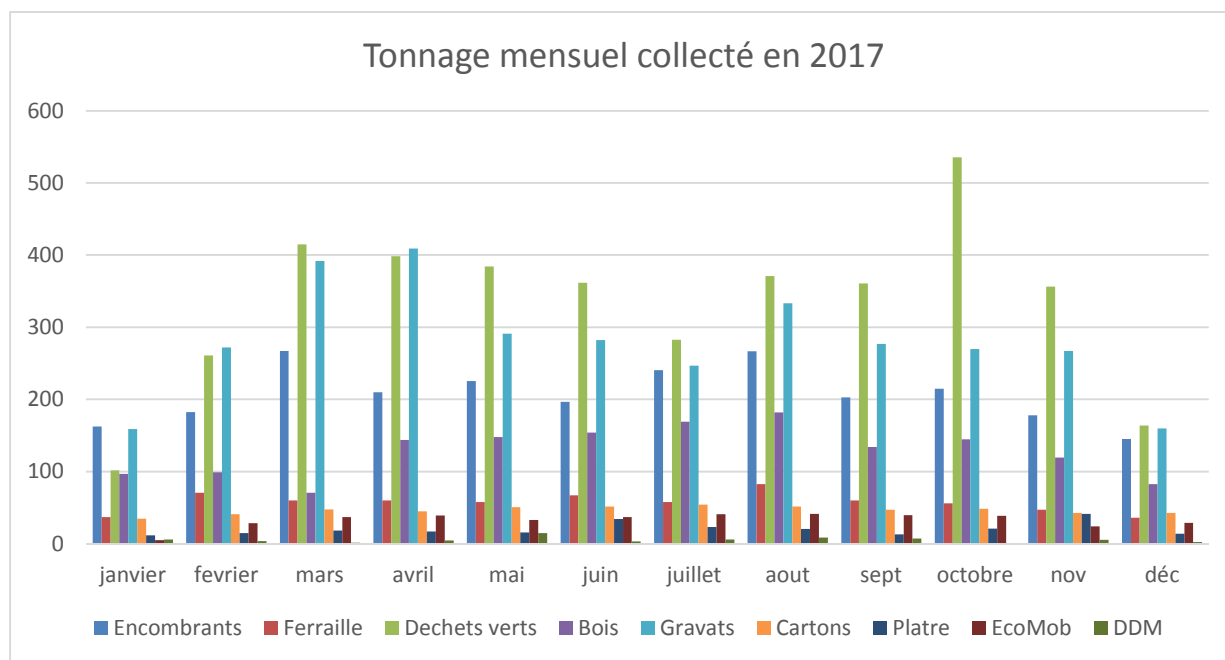
32 Communes



Déchets acceptés :

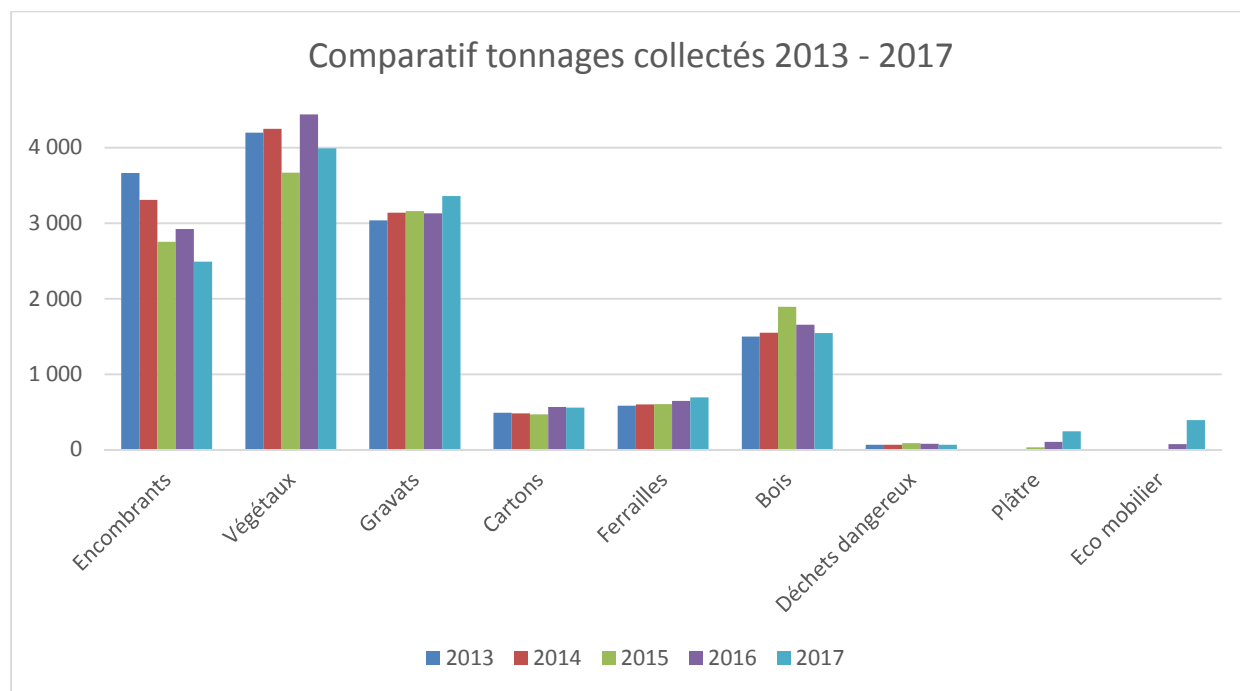


VI – 3 – Quantité de déchets collectés



13 338,756 tonnes de déchets ont été enlevées sur les 4 sites. Les déchets sont ensuite dirigés sur différents site de traitement selon leur nature. Compostage pour les déchets verts, filière papetière pour les cartons, recyclage du plâtre par la société Nantet, broyage des encombrants en vue de leur incinération par le SYTRAIVAL, transformation du bois, recyclage et réemploi des gravats.

Comparaison avec les années précédentes :

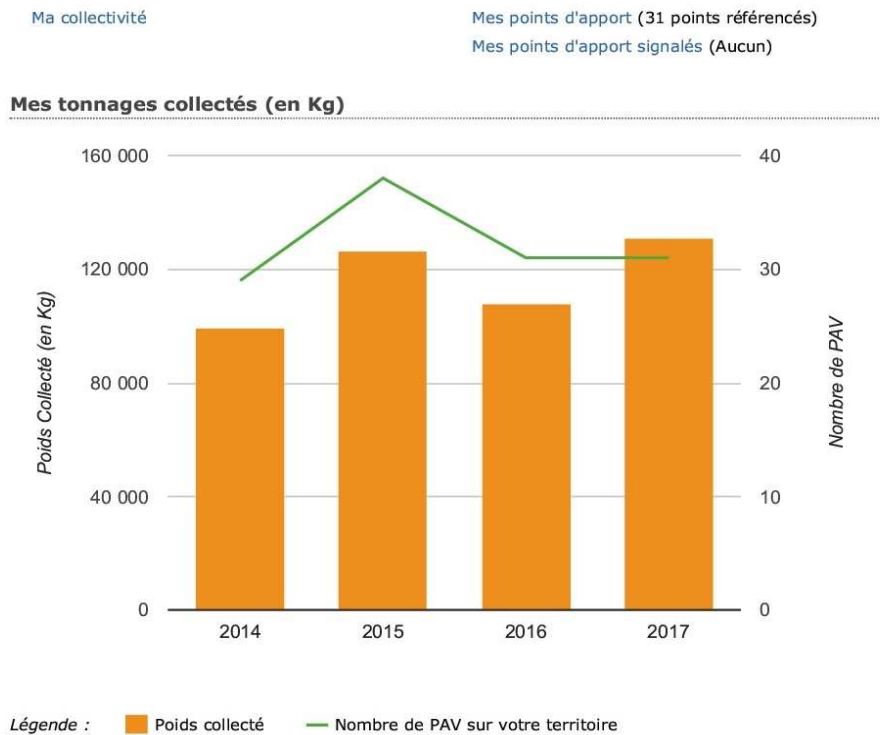


Ratio par habitant :

	2014	2015	2016	2017
CCBPD	281,40 kg	259,90 kg	274,56 kg	262,81 kg

## VII – AUTRES DECHETS COLLECTES

### VII – 1 - TEXTILES

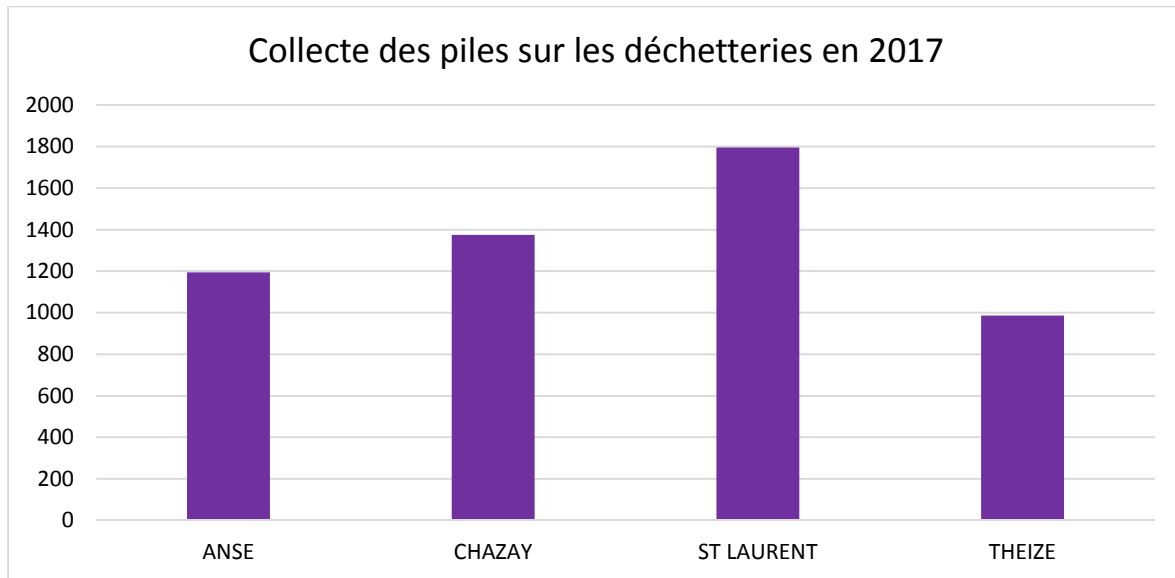


#### Récapitulatif

	2014	2015	2016	2017
<b>PAV</b>	29	38	31	31
<b>Population</b>	43916	44419	45025	45604
<b>Poids collecté (Kg)</b>	99351	126343	107920.7	130938.52
<b>Poids collecté par habitant (Kg)</b>	2.26	2.84	2.40	2.87

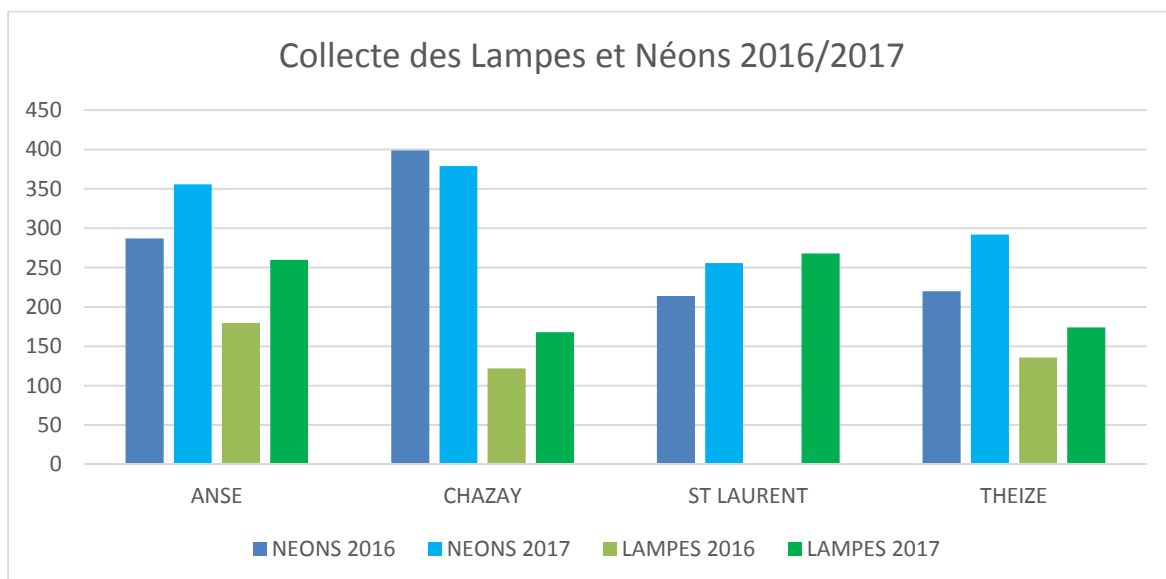
Pratiquement 131 tonnes (contre 108 tonnes en 2016) de textile ont été récupérées dans les différentes bornes mises à disposition sur les déchetteries ou dans les communes. Au total 31 bornes sont réparties sur le territoire.

## VII – 2 - PILES



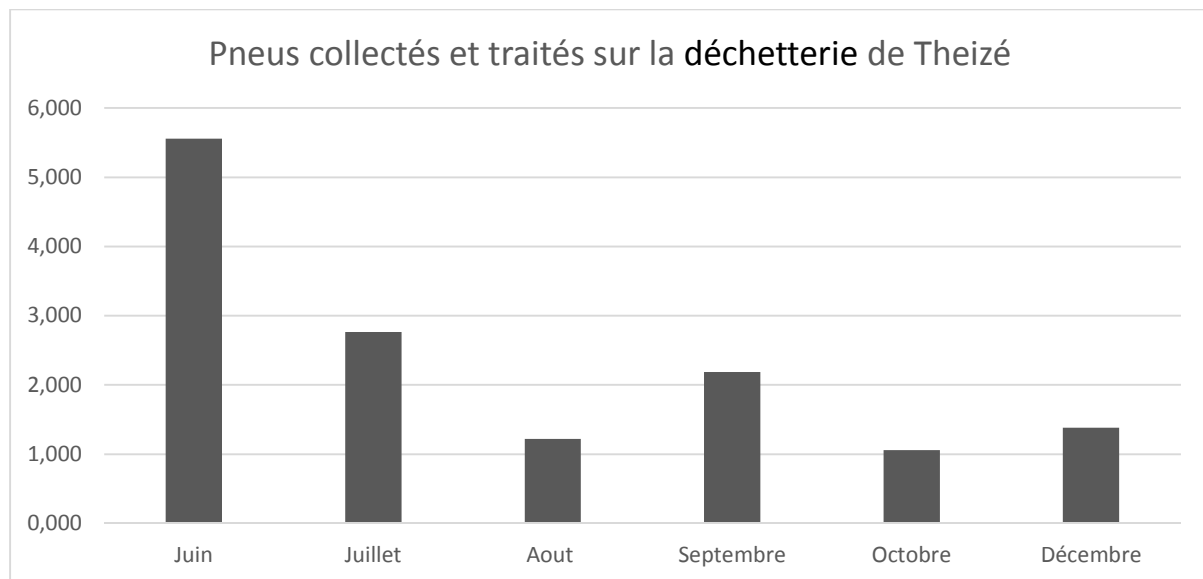
Soit 5,351 tonnes de piles collectées et recyclées sur nos 4 déchetteries, une progression de 87,88 % par rapport à 2016 (2,848 tonnes collectées).

## VII – 3 - LAMPES ET NEONS



2,153 tonnes de lampes et néons collectés en 2017 soit une progression de 38,19 %.

## VII – 4 - PNEUS



Soit 14,172 tonnes de pneus collectés et recyclés en 2017

## VIII – SYNTHÈSE DES FLUX 2017

	TONNAGES	Kg/hab/an CCBPD
Ordures ménagères	10 521,72	207,30
Emballages légers	1 205,10	23,74
Verre	1 694,66	33,39
Journaux magazines	876,12	17,26
Déchetteries	13 338,76	262,81
Autres déchets	151,77	2,99
<b>Total</b>	<b>27 788,13</b>	<b>547,49</b>



**IX – INDICATEURS FINANCIERS : CA 2017 RAMENE A L'ACTIVITE DE L'ANNEE**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	4 133 255,44	7331 - TEOM	3 791 288,00
012 – Charges de personnel	79 292,93	744 - FCTVA	1 557,44
65 – Autres charges de gestion courante	354,39	70 – Produits et services	90 065,00
66 – Charges Financières	0,00	73 – Impôts et taxes	0,00
67 – Charges exceptionnelles	3 492,43	75 – Autres produits de gestion courante	827 479,50
		77 – Produits exceptionnels	20 568,00
		013 – Atténuation de charges	4 311,29
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>4 216 395,19</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>4 735 269,23</b>
042 – Opération d'ordre de transfert	70 531,00	042 – Opération d'ordre de transfert	19 568,00
<b>TOTAL 1</b>	<b>4 286 926,19 €</b>	<b>TOTAL 3</b>	<b>4 754 837,23 €</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
1641 – Rbs Emprunts	20 440,99	1641 – Souscrip. Emprunts	0,00
21-23 Acquisition d'immobilisations	632 492,68	10222 - FCTVA	45 943,12
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>652 933,67</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>45 943,12</b>
040 – Opérations d'ordre de transfert	19 568,00	040 – Opérations d'ordre de transfert	70 531,00
041 – Opérations patrimoniales	12 746,04	041 – Opérations patrimoniales	12 746,04
<b>TOTAL 2</b>	<b>685 247,71 €</b>	<b>TOTAL 4</b>	<b>129 220,16 €</b>

SYNTHESE			
DEPENSES		RECETTES	
FONCTIONNEMENT	4 286 926,19	FONCTIONNEMENT	4 754 837,23
INVESTISSEMENT	685 247,71	INVESTISSEMENT	129 220,16
<b>TOTAL</b>	<b>4 972 173,90 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4 884 057,39 €</b>
<b>DELTA 88 116,51 €</b>			